

RDC : Le secrétaire de la présidence condamné à 20 ans de prison

@rib News, 20/06/2020 Source Reuters La haute Cour de la République démocratique du Congo a jugé samedi le secrétaire de la présidence coupable d'avoir détourné 48 millions de dollars de fonds publics et l'a condamné à 20 ans de prison, a déclaré le juge principal. Vital Kamerhe (photo), autrefois futur espoir présidentiel, est le plus haut responsable politique reconnu coupable de corruption au Congo, et le phénomène est largement répandu. Il fait maintenant face à 20 ans de travaux forcés.

Vital Kamerhe nie avoir détourné de l'argent destiné aux logements sociaux dans le cadre du programme phare de construction de 100 jours du président Felix Tshisekedi et a rejeté les accusations comme étant politiques. Son avocat, Jean Marie Kabengela Ilunga, a qualifié le verdict de "violation des droits de l'homme" et a déclaré qu'il ferait appel. Courtier chevronné en électricité, Vital Kamerhe a comparu lors d'une audience de trois heures à l'extérieur du tribunal, vêtu d'une tenue de prison bleue et jaune et portant un masque de protection contre le coronavirus. Il a soutenu Felix Tshisekedi dans la campagne électorale du président en 2018 en échange du soutien de celui-ci lors de la prochaine élection, en 2023, à laquelle le jugement rendu samedi l'empêchera de se présenter. (Stanis Bujakera, version française Benjamin Mallet)

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});